



HIMASE - Infos n° 23 - Décembre 2017

Assemblée générale et colloque Jeudi 25 janvier 2018

Président
Jacques Girault
Professeur émérite
à l'université Paris 13

Vice-présidents
Claude Pennetier
Chargé de recherches
au CNRS
Directeur du Maitron

Jean-Luc Villeneuve
Institut de recherches,
d'études et d'animation
du Sgen-CFDT

Secrétaire général
Guy Putfin
Centre Henri Aigueperse
de l'Unsa-Éducation

Trésorier
Louis Weber
Institut de recherches
de la FSU

HIMASE
CHS-20^{ème} siècle,
9, rue Malher,
75004 Paris.
<http://www.himase.fr/>

À l'occasion de la prochaine assemblée générale de l'HIMASE nous organisons un colloque intitulé: "*Des personnels de l'éducation dans la Résistance*". Ce colloque est ouvert à toute et à tous.

L'assemblée générale, suivie du colloque, aura lieu le

jeudi 25 janvier 2018
à la Bourse centrale du travail
salle Eugène Pottier

3 rue du Château d'Eau, Paris 10° (métro République).

De **13h à 14h** : Assemblée générale de l'HIMASE
De **14h à 18h**: colloque: "*Des personnels de l'éducation dans la Résistance*"

Claude Pennetier, directeur du Maitron, présentera et introduira le colloque.
Fabrice Grenard, directeur historique de la Fondation de la Résistance, interviendra sur "*Les instituteurs dans les maquis*".
Un débat suivra son intervention.

Ensuite, plusieurs interventions ponctuelles sont prévues:
- sur les fusillés (Claude Pennetier et Paul Boulland)
- sur les enseignants du second degré dans la Résistance (Alain Dalançon)
- sur les 12 enseignants qui reposent dans la crypte de la Sorbonne (Guy Putfin).

**N'oubliez pas de payer votre cotisation, c'est notre seule ressource
(voir les indications utiles en dernière page)**

Sommaire:

p. 1: AG et colloque
p. 2: Compte rendu
Assemblée générale 2017
p. 4 : Réunions du bureau
p. 6: Intervention A.
Dalançon journée Maitron
p. 9: Archives ministère EN
p.10: Comité de parrainage
Adhésion à l'Himase

Compte rendu de l'Assemblée générale de l'HIMASE

29 mars 2017 au Centre Pouchet du CNRS

Assemblée générale extraordinaire

La dernière assemblée générale avait prévu de simplifier les statuts concernant le quorum des 2/3 nécessaire pour réunir valablement le bureau.

Les propositions de modification des statuts ont été soumises aux membres de l'association dans le n° 21 du bulletin HIMASE-Infos (décembre 2016), soit, conformément à l'article 11 des statuts, trois mois avant la réunion de l'Assemblée Générale.

L'assemblée générale extraordinaire est réunie à cet effet. Elle vote à l'unanimité sur cette proposition de modification des statuts : « à l'article 9, supprimer l'avant dernière phrase : *Il [le bureau] n'est valablement réuni qu'en présence des deux tiers des membres* ».

Assemblée générale ordinaire

Rapport d'activité présenté par le secrétaire général pour l'année 2016.

Notre précédente assemblée générale s'était déjà tenue ici, au Centre Pouchet, le 3 février 2016. L'AG avait été précédée d'une rencontre avec Marie-Georges Buffet, ancienne ministre de la jeunesse et des Sports, et plusieurs anciens responsables syndicaux sur le thème "*Syndicats et associations dans la Jeunesse et les Sports : quelle place dans l'institution ? Quel dialogue social ?*" qui avait réuni 19 personnes.

Le bureau de l'HIMASE s'est réuni 3 fois: le 3 février, à l'issue de l'assemblée générale, le 21 avril et le 13 octobre. Les comptes rendus ont été publiés dans HIMASE-Infos n°20 de mai 2016 et n° 21 de décembre 2016. Le bureau du 13 octobre avait été précédé d'une réunion de travail avec l'équipe du Maitron pour envisager la suite du travail de biographies pour la période suivante.

Claude Pennetier, Alain Dalançon et Guy Putfin ont participé aux réunions du CA de l'association des amis du Maitron (31 mars et 8 septembre). Claude Pennetier en est devenu co-président avec Jean-Louis Robert.

Pour marquer la fin de la 5^e période et la publication du tome 12, un colloque Maitron a été organisé les 6 et 7 décembre, auquel plusieurs d'entre nous ont participé. Le 6 décembre, au centre Pouchet, le colloque avait pour thème, *Le Maitron : Regards et perspectives internationales*. Le 7 décembre, à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, après l'assemblée générale de l'association des amis du Maitron, se tenait la journée Maitron, qui s'est terminée par la remise du Prix Jean Maitron. C'est Guy Putfin, au nom de l'UNSA Éducation, qui a remis le prix à Pauline Brangolo, pour son mémoire "*Les filles de Lip (1968-1981), trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*".

Le lendemain matin au Centre Pouchet, se tenait, à l'initiative des éditions de l'Atelier et de l'équipe du Maitron, Paul Boulland et Claude Pennetier, en petit comité, une réflexion sur l'avenir du Maitron, et notamment sur son usage pédagogique, où sont intervenus Evelyne Rognon pour l'Institut de la FSU, Alain Dalançon pour l'IRHSES, Luc Bentz pour l'UNSA Éducation et Bernadette Groison pour la FSU.

Et si on veut déborder le rapport d'activité sur 2017, il faut bien entendu ajouter cette grande journée du Printemps du Maitron au grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 22 mars, à laquelle nous étions un bon nombre à être présents.

L'HIMASE a été créée, notamment, pour servir de support au groupe du "Maitron enseignants". Elle a rempli son rôle. Il lui appartient de tracer des perspectives pour la poursuite du travail de biographies des militants de l'Éducation pour les périodes suivantes.

Discussion

On fait remarquer que le site n'est pas toujours actualisé, et que depuis le piratage, il n'a pas été complètement "nettoyé". Après discussion, l'assemblée propose qu'il y ait plusieurs administrateurs du site de l'HIMASE pour se partager le travail.

Concernant la période 1940 - 1968 du Maitron, il y a des biographies de militants qui n'ont pas été faites y compris de militants importants. Il conviendra de les recenser et de rédiger en priorité ces biographies

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

L'absence du trésorier n'a pas permis la présentation des comptes de l'HIMASE.

Élection du bureau

Lors de la précédente Assemblée générale, Le bureau sortant avait été exceptionnellement reconduit pour que ce soit la même équipe qui reste jusqu'à la publication du dernier volume (tome 12) du Maitron de la période 1940-1968.

Le bureau doit donc être renouvelé lors de cette assemblée générale, pour 3 ans.

(Rappel des statuts : « *La direction de l'Association est assurée par un Bureau élu par l'Assemblée Générale. Il est composé d'une dizaine de membres, renouvelables tous les trois ans. Les membres sortants sont rééligibles. La composition du Bureau doit refléter celle de l'Association.* »)

Liste des candidats sortants qui se représentent:

Luc Bentz, Alain Dalançon, Jacques Girault, Loïc Le Bars, Gérard Montant, Claude Pannetier, Guy Putfin, Jean-Luc Villeneuve. En leur absence, Gérard Requigny et Louis Weber sont considérés comme se représentant.

Nouveaux candidats: Paul Boulland (co-directeur du Maitron), Evelyne Rognon (présidente de l'Institut de recherches de la FSU)

L'assemblée générale adopte à l'unanimité la liste des candidats au bureau.

Perspectives

Réflexions sur l'orientation à donner aux travaux de l'HIMASE.

- La suite des travaux de biographie pour les périodes suivantes se fera sur internet. On n'envisage pas de publication globale, mais on n'exclut pas non plus, le cas échéant, une ou plusieurs publications thématiques.

- La période à traiter : pour le Maitron, la 6^e période doit aller de 1968 à 1981, et la 7^e période, de 1981 à 1995. En ce qui concerne le Maitron enseignants, nous pensons qu'il est préférable de traiter l'ensemble des deux périodes, de 1968 à 1995.

- Comment pourra se faire la mise en ligne des biographies? De toute façon pas par lettre alphabétique comme précédemment. Plutôt par ensembles thématiques à définir, et qui pourraient être accompagnés d'une étude spécifique qui serait également accessible en ligne, et qui pourraient faire l'objet d'une présentation et d'interventions à l'occasion des AG de l'HIMASE

- Quel pourra être le rôle de l'HIMASE?

- un lieu d'échange de listes de biographiables
- la définition des groupes à étudier
- l'attribution des biographies aux auteurs
- la rédaction de synthèses thématiques
- et aussi, le rappel (ou la redéfinition) des normes générales à respecter pour les biographies ainsi que pour le balisage (normes pour les recherches par mots clefs)

Après un débat portant notamment sur la question de la priorité à donner ou non à la période 1968 - 1981, et sur les méthodes de travail à mettre en place, l'assemblée générale propose que dès à présent, le bureau se saisisse de ces réflexions.

Réunion du nouveau Bureau

À l'issue de l'assemblée générale, le nouveau bureau se réunit.

Il décide, dans l'immédiat et sans que cela engage pour toute la durée du mandat, de reconduire dans leurs responsabilités précédentes les membres réélus. Président, Jacques Girault, vices présidents, Claude Pannetier et Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général, Guy Putfin, trésorier, Louis Weber.

La discussion porte ensuite sur les perspectives et l'organisation du travail. Jacques Girault précise qu'il axera son travail sur les compléments à apporter à la période précédente et qu'il serait souhaitable pour la période suivante de mettre en place une équipe restreinte de coordination dont il ne fera pas partie. Il continuera toutefois à fournir des éléments pour la rédaction des notices

Le travail pour la ou les périodes suivantes sera différent et nécessitera de nouvelles méthodes car la documentation et les sources ne sont pas à chercher dans les archives publiques. Il faudra faire appel à nos ressources propres, à des témoignages, à des questionnaires à remplir...

La question se pose du nombre d'administrateurs ayant accès à la mise en ligne des biographies.

Pour la rédaction des biographies, il faudra s'entourer d'une équipe rédactionnelle, car ce n'est pas l'équipe restreinte de coordination qui pourra se charger d'écrire toutes les biographies !

Il faudra faire des choix, bien sûr à partir des militants syndicaux les plus importants, identifiés à partir des instances, mais aussi chercher les responsabilités associatives ou politiques. Comme cela a déjà eu lieu, il faudra aussi faire en priorité les biographies des militants qui décèdent. Pour sélectionner des biographies à mettre en ligne, les thématiques pourront être, en plus des instances syndicales, des régions, ou des militants des mutuelles, des mouvements pédagogiques, des femmes ...

C'est tout ce travail de choix d'axes de travail que devra entreprendre la petite équipe chargée de la coordination des recherches.

Le bureau tiendra sa prochaine réunion le jeudi 14 septembre à 14 h au centre Pouchet, où se trouve désormais hébergée l'équipe du Maitron.

Réunion du Bureau du 14 septembre 2017

1° Thématique de travail et sujet du prochain colloque

Concernant les thématiques de travail, le bureau est d'accord pour définir dès à présent une thématique qui sera le sujet du petit colloque organisé à l'occasion de la prochaine Assemblée générale.

Une discussion s'engage autour du thème de la résistance, puis plus globalement de la 2° guerre mondiale et de l'immédiat après guerre, chacun évoquant un aspect particulier (les maquis, les victimes, les prisonniers, le congrès FEN de 1946, des lieux de mémoire comme la crypte de la Sorbonne , les recrutements d'enseignants après la guerre ...) ou encore des itinéraires personnels (Lucien Mérat, Georges Guingoin, Roger et Yvonne Hagnauer, Paul Ruff, et aussi de militants « égarés » comme Ludovic Zoretti) avec leurs engagements d'après guerre (politiques, syndicaux, professionnels). Finalement, la proposition de thème pour le colloque de l'Assemblée générale est ainsi formulée : « Les enseignants dans la 2° guerre mondiale : l'impact sur leurs engagements ».

Il pourrait être organisé de la façon suivante :

- introduction avec les différents cas de figure et exploitation de la base du Maitron (Claude Pannetier, Paul Boulland)

- intervention de Fabrice Grenard, historien, Fondation de la Résistance, sur les instituteurs dans les maquis
- intervention d'Alain Dalançon, sur les enseignants du second degré dans la 2° guerre mondiale
- interventions sur quelques parcours individuels

2° Méthode de travail concernant les compléments de la ou des périodes précédentes

Il est rappelé que les administrateurs sont actuellement, pour l'Himase, Jacques Girault, Gérard Réquigny, Alain Dalançon.

Il y a un travail important de balisage et de mots clefs à faire sur les périodes précédentes.

Pour la mise en ligne de modifications ou de compléments de biographies déjà en ligne, si l'auteur est Jacques Girault, c'est à lui qu'il convient d'envoyer les projets de modifications ; dans les autres cas, on peut envoyer directement à Alain Dalançon, qui le signalera si possible à l'auteur initial.

En ce qui concerne de nouvelles biographies de la période précédente le mieux est de les envoyer à plusieurs personnes du groupe avant la mise en ligne.

3° Biographies de la période suivante

Il est rappelé que la période suivante va de 1968 à 1981, mais que pour le corpus enseignants, on peut aller jusqu'à 1995.

Pour cette période, la question des sources va se poser différemment. Il faudra demander directement des renseignements aux personnes encore vivantes. On peut déjà disposer des questionnaires remplis individuellement (pour la FEN, ensemble de questionnaires de 1991), mais aussi de la presse syndicale. Il faudra également faire des interviews. Il faudra s'appuyer sur les différents centres syndicaux, et mettre en place des relais régionaux (par le biais des retraités par exemple).

Il faudra faire circuler les biographies en cours de rédaction.

Le site de l'Himase ne peut pas servir à cela. À cette occasion, il est rappelé que nous avons déjà constaté qu'il faudrait qu'il y ait plusieurs administrateurs du site (problèmes de mise à jour et de reprise de documents anciens).

C'est le site Maitron + qui doit continuer de servir. Quand on aura établi des listes de militants, il faudra les inscrire sur Maitron +.

La question se pose de savoir ce qu'il convient de mettre ou non dans le chapeau (catégorie, grade, discipline ...?)

Il va y avoir un important travail à faire sur les mots clefs.

Quand une nouvelle biographie sera rédigée, il conviendra de l'envoyer à un petit groupe avant sa mise en ligne.

Pour tout ce travail, il serait utile de faire des appels à collaboration, dans nos revues syndicales, par exemple.

Réunion du Bureau du 15 novembre 2017

Assemblée générale et colloque.

Jean-Luc Villeneuve va demander une salle à la Bourse du travail pour une des dates suivantes : 24, 25 ou 31 janvier. L'AG aura lieu de 13h à 14h avant le colloque.

Après discussion sur le contenu du colloque, il est convenu de le centrer sur la période de la Résistance à partir des biographies déjà existantes y compris celles des fusillés.

Le titre du colloque sera « *Des personnels de l'éducation dans la Résistance* ».

Claude Pennetier présentera et introduira le colloque.

L'intervenant principal sera Fabrice Grenard, de la Fondation de la Résistance, qui parlera des instituteurs dans les maquis. Un débat suivra son intervention.

Ensuite, plusieurs interventions ponctuelles sont prévues:

- sur les fusillés (Claude Pennetier et Paul Boulland)
- sur les enseignants du second degré dans la Résistance (Alain Dalançon)
- sur les 12 enseignants qui reposent dans la crypte de la Sorbonne (Guy Putfin).

Journée Maitron du 6 décembre.

Pour l'HIMASE, Alain Dalançon interviendra dans la discussion de l'après midi. Il expliquera la façon dont nous envisageons la poursuite du travail des biographies : listes syndicales, rédaction de biographies, partage des informations avant la mise en ligne, utilisation de Maitron +, groupe de suivi restreint, relations avec autres groupes, notamment pour les militants politiques ...

Questionnaire biographique.

Pour répondre à la demande, Guy Putfin va renvoyer le questionnaire type de l'HIMASE destiné à recueillir les informations biographiques des militants. Il ressort de la discussion que les différents centres syndicaux doivent essayer de mobiliser des personnes pour ce travail, et qu'un des moyens de recueillir des renseignements est d'utiliser les structures et groupements de retraités.

Site de l'Himase.

La mise à jour du site devrait pouvoir être plus collective. Des accès administrateurs vont être ouverts pour plusieurs membres du bureau. Il convient de signaler à Louis Weber les documents qui ne sont plus accessibles depuis le piratage du site, pour pouvoir soit rétablir les liens soit remettre les documents eux-mêmes.

Intervention d'Alain Dalançon à la journée Maitron du 6 décembre 2017

Je rappelle que notre association où se retrouvent représentés dans son bureau tous les centres d'archives et de recherches des organisations syndicales de l'éducation (FEN, maintenant UNSA Éducation, FSU dont le SNES, SGEN-CFDT, CGT), la Ligue de l'enseignement et la direction du Dictionnaire en la personne de ses deux co-directeurs (présents à mes côtés à la tribune), a pour objectif premier de « développer et valoriser [...] la présence des personnels de l'éducation dans le Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français, Mouvement social ».

L'HIMASE s'est donc beaucoup investie dans l'élaboration de notices biographiques pour les périodes 4 (1914-1939) et 5 (1940-1968). Et nous allons poursuivre l'œuvre entreprise pour les périodes suivantes de la fin du siècle dernier.

Un énorme travail a été effectué, sous la direction de notre président Jacques Girault, qui n'a pu être présent parmi nous cet après-midi. Un travail qui se mesure d'abord par le nombre des notices mises en ligne dont une partie a été publiée dans les 12 tomes du Dictionnaire papier. Cela doit approcher voire dépasser aujourd'hui les 6000 notices ?

Si je vous en parle, c'est parce que nous héritons de cette expérience, et nous allons travailler dans la continuité des principes qui nous ont guidés, mais bien sûr en évoluant. D'abord en raison de la mise en place du site maitron-en-ligne qui constitue une véritable révolution dans la manière de travailler, dont il a fallu prendre la mesure de toutes les implications et possibilités. A cet égard, il reste des progrès à faire, aussi bien de la part des concepteurs -Paul Boulland en a parlé tout à l'heure- que des utilisateurs.

La 1^{ère} question à laquelle nous avons été confrontés était celle de savoir qui on allait sélectionner pour être « biographiable ».

Nous sommes partis au début de listes de militant.e.s syndicaux qui avaient été, soit élu.e.s dans des instances nationales et/académiques, voire départementales, avec ou sans responsabilités, soit élu.e.s dans des organismes consultatifs nationaux (Grands conseils de l'EN, CTP, CAP...).

Je dois dire qu'au fur et à mesure que nous avons avancé, nous avons élargi les critères de choix. L'élargissement général du Dictionnaire, du mouvement ouvrier au mouvement social, nous a conduits à introduire le militantisme dans les organisations pédagogiques (Éducation nouvelle, CEMEA, GFEN, associations de spécialistes...) mutualistes (MGEN, MAIF...) laïques, de jeunesse (Ligue, FOL..) voire sportives.

Partis de bases syndicales, nous en avons donc ajouté d'autres, vous le voyez, auxquelles bien sûr figuraient aussi les engagements dans la Résistance, dans les partis politiques, et/ou autres mouvements (Mouvement de la Paix, lutte anti-coloniales, LDH...)

Se posaient alors le problème du croisement des sélections opérées par d'autres groupes du Dictionnaire, travaillant sur les partis, ou groupes régionaux ou départementaux. Je ne sais pas si nous avons toujours bien résolu ce croisement. Mais nous avons tenté de trouver des solutions au cas par cas. Le problème a été grandement simplifié, quand a été mis en place le site de travail M+, qui a permis de nous informer de l'état de préparation des notices. Cela nous a également aidés à ne pas nous marcher sur les pieds à l'intérieur même du groupe, à condition que chacun inscrive sur M+ le militant sur lequel il avait des renseignements et comptait travailler... Il y a encore quelques doublons, rares, mais il en existe.

Nous allons donc poursuivre le travail sur les différentes bases évoquées et en tenant compte de notre expérience.

Période 6 ? Période 7 ?

Paul Boulland a tout à l'heure justifié la césure de 1981 pour la période 6. En réalité pour nous, cette année 1981 n'est pas une année repère déterminante. Nous avons préféré étendre notre sélection jusqu'au milieu des années 1990, marqués par la scission de la FEN ou le mouvement de 1995. Mais les césures antérieures n'avaient jamais été impératives, puisque nous avons toujours publié des notices sur des parcours complets ne commençant pas forcément en 1940 et ne s'arrêtant pas forcément en 1968... La formule désormais uniquement numérique du Dictionnaire va favoriser une telle approche.

J'ajoute que nous continuons à revoir les notices de la période 5. Je pense que nous sommes arrivés maintenant à un inventaire conséquent et que nous devons surtout nous appliquer à faire des corrections de forme, ajouter des renseignements aux notices existantes et procéder systématiquement à leur balisage, sinon le corpus perd de sa valeur et de ses potentialités pour des recherches futures.

Notre premier travail consiste donc à établir des listes de militant.e.s à biographier.

Nous bénéficions à ce sujet de l'expérience passée. Mais nous allons commencer par les militant.e.s qui doivent indiscutablement être sélectionné.e.s. Ce qui ne veut pas dire qu'au passage nous n'intégrerons pas un.e militant.e moins connu.e.

Ce travail est déjà bien entamé, dans la mesure où nous disposons de premières listes des militant.e.s « les plus important.e.s » de la FEN et de certains de ses grands SN, en particulier le SNES. Il faudrait faire un travail identique pour le SNI-PEGC (au moins tous les secrétaires départementaux), le SNEP, le SNETAA... Ce sera plus difficile pour le SNEsup et les syndicats de non-enseignants.

Le même travail devrait être terminé bientôt pour le SGEN-CFDT et pour les syndicats de la CGT.

Bien sûr, nos listes vont s'étoffer très vite puisque nous demandons à nos retraités de nous indiquer les militant.e.s « remarquables » de leur académie ou département qui pourraient être biographié.e.s. en plus de celles et ceux qui figurent dans nos listes. Viendront aussi d'autres noms provenant d'autres groupes, comme cela fut le cas.

Comment s'y retrouver ?

Car nous souhaitons éviter les doublons, les recherches qui se chevauchent... Il faut donc disposer d'instruments d'information accessibles.

Nous sommes en train de croiser les listes de militants qui ont déjà rempli un questionnaire (soit congrès FEN de 1991, soit plus récemment grâce à un questionnaire +complet du SNES). Bien sûr nous envoyons un questionnaire à tous ceux qui sont encore vivants et dont nous avons retrouvé la trace. Hélas un certain nombre sont décédés. Ces réponses sont très importantes. Même si nous disposons des archives syndicales. Les autres archives ne sont pas forcément ouvertes, par exemple les dossiers administratifs. Ne pas oublier les photos.

Sur le site de l'HIMASE, nous publierons donc régulièrement des listes de biographiables et de biographiés. Et nous avons surtout décidé d'inscrire sur M+ tous les militant.e.s dès qu'ils sont sélectionné.e.s

Pour la rédaction

Nous commençons à nous répartir le travail de rédaction, étant entendu que nous allons essayer d'élargir encore le cercle des auteurs, afin que l'on ne retrouve pas toujours les mêmes noms.

Pour la rédaction, des normes, celles qui se trouvent sur le site du Maitron, mais pas de canevas imposé. L'essentiel est de donner à comprendre l'évolution d'un parcours, dans sa continuité, sa complexité, ses inflexions, ses revirements, où beaucoup d'événements interfèrent... Bien sûr il arrive parfois que l'information soit plus réduite : alors on se contentera d'énumérer des adhésions, responsabilités, mandats... bios appelées ensuite à être revues et augmentées.

Aussitôt qu'une bio sera prête, nous la mettrons en ligne, sans nous soucier d'ordre alphabétique.

Un groupe de suivi restreint

La responsabilité du suivi de ce travail est confiée à un groupe émanant du bureau de l'HIMASE où on trouve à côté des deux directeurs (Claude et Paul) : Guy Putfin, Luc Bentz, Jean-Luc Villeneuve, Gérard Montant, Louis Weber, Jacques Girault et moi-même, qui assurerai la coordination.

Jacques Girault ne souhaite en effet plus prendre en charge cette responsabilité dont il s'est acquitté pendant des décennies avec beaucoup d'application et à la satisfaction générale. Je voudrais donc que nous le remercions vivement pour tout le travail qu'il a accompli.

Concrètement, à l'attention de ceux qui ne font pas partie du Groupe HIMASE, il faudra donc nous envoyer les projets de notice qu'ils souhaitent faire figurer dans le corpus enseignant, en l'occurrence à moi-même, qui ferai ensuite le dispatching auprès des membres de notre groupe.

Voilà les grandes lignes de notre protocole qui fixe des règles générales, mais qui reste ouvert et s'adaptera à l'évolution des choses. Pour paraphraser Jean-Louis Robert ce matin : nous sommes donc en marche.

Archives du Ministère de l'éducation nationale

Voici des extraits de l'échange de courrier entre Fabien Oppermann, Chef de la mission des archives et du patrimoine culturel au Ministère de l'Éducation nationale et au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Jacques Girault, président de l'HIMASE.

"J'ai le plaisir de vous faire parvenir la liste des fonds d'archives dont le classement a été effectué ou coordonné en 2017 par la mission des archives et du patrimoine culturel, le cas échéant en liaison avec les services d'archives dans les établissements sous tutelle des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et qui ont été transférés aux Archives nationales, où ils sont actuellement consultables. N'hésitez pas, si vous le souhaitez, à diffuser cette liste auprès de vos contacts, collègues, doctorants et étudiants.

Le volume total de ces fonds d'archives historiques représente environ 900 mètres linéaires.

Parmi ces fonds, je vous signale ceux du cabinet de Vincent Peillon, de George Pau-Langevin et de Benoît Hamon particulièrement importants pour étudier les politiques éducatives mises en place au début du quinquennat de François Hollande. Ils seront complétés, dans les années à venir, par les archives des cabinets de Geneviève Fioraso, Najat Vallaud-Belkacem et Thierry Mandon, toutes très volumineuses, et actuellement en cours de classement. Je vous signale également les archives de l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres et celles de l'École normale supérieure de Cachan, qui complètent des fonds déjà conservés aux Archives nationales, et les archives de Centrale-Supelec, ex École Centrale Paris, qui a souhaité confier ses archives historiques aux Archives nationales à l'occasion de son déménagement sur le plateau de Saclay. Les archives de l'École Centrale Paris couvrent l'ensemble de l'existence de l'école depuis le 19^e siècle et représentent plus de 500 mètres linéaires.

Je profite de ce message pour vous informer de mon prochain départ. Après plus de douze ans passés à la mission des archives et du patrimoine culturel des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, je rejoins au 1^{er} janvier 2018 l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, en tant qu'inspecteur général.

Ces douze années ont été riches d'échanges, de partages, de projets, qui n'auraient pu se construire sans une interaction avec de nombreux services et établissements, collègues et chercheurs. Je vous remercie toutes et tous pour ces moments, ces discussions et ces collaborations qui ont permis de préserver et valoriser la mémoire et l'histoire de l'éducation et de l'enseignement. ..."

Fabien Oppermann

"J'ai bien reçu votre lettre et l'état des versements qui sera publié sur le site de l'HIMASE.

En tant que président de l'HIMASE, je tiens à vous remercier pour l'aide que vous avez apportée pendant ces années à tous les collègues travaillant pour le corpus "enseignant" du Maitron qui ne cesse de s'enrichir et de se préciser.

Je souhaite que vous trouviez toute la satisfaction que vous pouvez attendre de votre nouvelle mission. ..."

Jacques Girault

Comité de parrainage de l'HIMASE

André Robert, Antonini Pierre (1921-2008), Astre Louis, Barbarant Jean-Claude (1940-2010), Battut Jean, Bellec Bernard, Berge Marcel, Berger Paul, Blanchard François, Bocquet Louis, Bouchareissas Michel (1932-2013), Bougreau André (1920-2012), Bourderon Roger, Chapard-Gavat Janine, Chauvet Alain, Clavel Annie, Daubard Jean (1926-2012), DAVISSE Annick, Dellinger André (1932-2014), Denis Liliane, D'Hersignerie Gérard (1933-2013), Deschamps Michel, Deshaies René, Desvergnès Jean, Deygout Jean (1929-2011), Escafit Pierre (1930-2011), Eveno Yves (1935-2011), Fayard Pierre, Geismar Alain, Georges Guy, Gevrey Michel (1930-2017), Guyard Jacques, Hedde Joel, Henry André, Hiver René, Imbert Michel, Kahane Jean-Pierre, Krakowski Annette, Labes René (1925-2012), Lagane Madeleine (1933-2010), Lainé André (1920-2012), Landron Michel, Le Néouannic Guy, Marie Jean-Jacques, Mazauric Claude, Mexandeu Louis, Monteux Daniel, Odent Guy (1931-2015), Ouliac André (1921-2009), Pabot Bernard, Petite Jean (1924-2014), Pommatau Jacques, Prost Antoine, Renard Daniel (1930-2017), Reynaud Jean (1932-2008), Roumégous Alain (1931-2014), Roux Alain, Roux Jean-Paul, Rouyer Jacques (1939-2010), Simbron Yannick (1938-2008), Singer Madeleine (1912-2009), Sorel Alfred, Szajnfeld Raphaël, Teulade René (1931-2014), Thomas Yves, Toussenet Pierre, Velay Michel (1931-2014), Vieira Claude, Vuillat Monique.

BULLETIN D'ADHÉSION année 2017 - 2018

Organisation : Le syndicat ou l'association :

Représenté par (Nom, prénom et fonction) :

Individuel : Nom, Prénom, fonction :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Déclare adhérer à l'HIMASE .

Date et signature :

Bulletin à renvoyer à :

**LOUIS WEBER
Trésorier de l'Himase
20, route d'Héricy
77870 Vulaines sur Seine**

accompagné d'un chèque à l'ordre de l'HIMASE

(La cotisation est annuelle : 40 euros pour les organisations, 20 euros pour les individus)

Bulletin électronique de l'Himase - Association pour l'histoire des militants associatifs et syndicaux de l'éducation.

Siège social : CHS-20ème siècle, 9, rue Malher, 75004 Paris.

Pour tout contact à propos d'HIMASE-Infos : 06 74 67 92 16 ; sec.himase@orange.fr